

Bulletin trimestriel d’informations communales

n°165 avril 2013

Nous avons inséré dans ce bulletin notre 1er Flash PLU pour vous rendre compte des avancée de cette démarche et notamment sur la phase  « diagnostic de la commune ». Nous rendrons compte ainsi aux 5 ateliers participatifs qui ont eu lieu courant Mars-Avril.

**Une réunion publique** clôturera cette phase et se tiendra **le vendredi 17 mai à 20 h**. Venez nombreux

Dans ce bulletin, vous découvrirez une synthèse des 3 derniers conseils municipaux.

Vous prendrez connaissance **du calendrier des manifestations** et des **informations communales et diverses.**

Bonne lecture…

L’équipe de la commission « accueil, communication et vie culturelle »

Nadine MICHEL, Bernard ROUILLE et Karine POISSON**Synthèse des 3 derniers conseils municipaux :**

*Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont à la disposition du public en mairie, n’hésitez pas à venir les consulter.*

*Séance du 21 janvier 2013* **:**

Étaient présents : POILÂNE – TABART Valérie, DANIEL Laurent, POILVERT Jean Jacques, POISSON Karine, MICHEL Nadine, GUEHENNEUX Jean René, POILVERT Alain, OLLIVIER Jacqueline, BRICHORY André, ROUILLE Bernard, CAILLIBOTTE Rémy, HUE Roger.

Étaient absents : LELIEVRE Marc (excusé), ROUXEL Pascal,

Ce conseil était principalement consacré à la démarche PLU - projet de territoire, à la préparation des réunions. Vous trouverez ci joint, le compte rendu du travail mené dans le premier flash PLU.

**Participation aux frais pour intervention de la psychologue scolaire**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de participation des frais de fonctionnement du poste de psychologue scolaire. Elle précise que ces frais sont répartis entre 21 communes des secteurs de Collinée, Merdrignac et Broons. Les dépenses pour l’année scolaire 2011-2012 s’élèvent à 3 225.45 euros. La répartition financière est fixée à 0.141479516 € par habitant. La participation pour la Commune est donc de 103.70 euros.

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

* ACCEPTE de participer aux frais pour l’intervention de la psychologue scolaire pour la somme de 103.70 euros pour l’année 2011-2012.

**Programme voirie :**

La municipalité a validé le programme de réfection de voirie proposé par la commission travaux : L’ancienne route nationale. Un estimatif 107 000 € a été établi : 75 000 € en partie fixe et le reste en partie optionnelle.

Une fois que toutes les communes auront proposée leurs programmes, le service voirie de la CCHM pourra lancer les appels d’offres aux entreprises.

*Séance du 15 février 2013***:**

Étaient présents : POILÂNE – TABART Valérie, DANIEL Laurent, POILVERT Jean Jacques, POISSON Karine, MICHEL Nadine, POILVERT Alain, LELIEVRE Marc, CAILLIBOTTE Rémy, ROUILLE Bernard, BRICHORY André, ,GUEHENNEUX Jean René, LELIEVRE Marc, HUE Roger

Étaient absents : OLLIVIER Jacqueline (excusée), ROUXEL Pascal

**Vote des subventions 2013 :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisme | Ville ou commune | Montant voté |
| Chambre des métiers | Ploufragan | 25 € |
| Club tennis de table | Plémet | 150 € |
| Prévention Routière | St Brieuc | 25 € |
| Amicale des sapeurs pompiers | Plémet | Somme fixe X nombre d’habitants : 570.60 € |
| Solidarité Paysans de Bretagne | St Brieuc | 50 € |
| CSM Basket | Merdrignac | 50 € |
| Protection civile | St Brieuc | 30 € |
| GEM Club | Gomené | 50 € |
| Donneurs de sang | Merdrignac | 50 € |
| Comice agricole | Merdrignac | Somme fixe X nombre d’habitants : 404.80 € |
| Hand Ball | Merdrignac | 150 € |
| Souvenir français du canton | Merdrignac | 50 € |
| Meilleur ouvrier de France | Kervignac | 25 € |
| Association tiers monde du pays de Merdrignac | Merdrignac | 50 € |
| Club de l’amitié | Laurenan | 150 € |
| Etincelle | Laurenan | 150 € |
| Asso. Chapelle de Tertignon | Laurenan | 150 € |
| Société de chasse | Laurenan | 150 € |
| Asso. Des chefs de familles | Laurenan | 150 € |
| Asso. Parents d’élèves RPI | Laurenan – Gomené | 350 € |
| Asso. Parents d’élèves RPI (5 transports X 75 €) | Laurenan- Gomené | 375 € |
| Laur’Art | Laurenan | 150 € |
| Agility | Laurenan | 150 € |
| Laur’ Mené | Laurenan | 500 € |
| Laurenan association quads | Laurenan | 150 € |
| La ronde du Ninian | Laurenan | 150 € |
| Laurenan évènements | Laurenan | 150 € |
| Les ventoués du Ninian | Laurenan | 150 € |

Le conseil municipal a attribué une somme aux associations communales et aux clubs sportifs de Merdrignac ou Plémet (Hand-ball, Tennis de Table, Basket, etc…) dont bon nombre de joueurs habitent Laurenan .

Il attribue une aide également aux organismes de formation (MFR, chambre des métiers,..) lorsqu’un élève de Laurenan est inscrit dans cette formation.

**Réforme scolaire :**

* Avancées du dossier :

Le 11 février dernier a eu lieu une réunion de concertation à l’échelon intercommunal avec les Maires, les Directeurs d’école, les représentants des parents d’élèves, des associations partenaires et l’inspection académique pour échanger sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Comme il avait été préconisé lors de cette réunion, le Conseil municipal a décidé de reporter l’application de cette réforme à la rentrée de septembre 2014.

Il est important de savoir qu’à partir de cette date, les 24 heures d’enseignements seront répartis sur 4 jours et demi au lieu de 4 jours comme aujourd’hui, ce qui impliquera  que les enfants auront de l’école le mercredi matin, et que les journées d’école seront en moyenne réduites de 45 minutes.

Tous ces changements vont impacter l’organisation du temps scolaire, périscolaire et celui des familles à la rentrée de septembre 2014. Cette nouvelle organisation doit se préparer dès à présent.

C’est la raison pour laquelle, il a été décidé d’établir conjointement avec les maires du canton un questionnaire afin de connaître les attentes des familles, leurs contraintes pour pouvoir apporter des réponses les plus adaptées possibles à leurs besoins.

Une nouvelle réunion de concertation aura lieu le lundi 6 mai à Merdrignac pour synthétiser tous ces questionnaires.

Nous sommes véritablement dans une démarche de concertation pour mûrir progressivement un projet éducatif territorial où l’école a toute sa place mais aussi les familles, les associations et les collectivités.

*Séance du 12 avril 2013***:**

Étaient présents : POILÂNE – TABART Valérie, DANIEL Laurent, POILVERT Jean Jacques, POISSON Karine, MICHEL Nadine OLLIVIER Jacqueline, LELIEVRE Marc, CAILLIBOTTE Rémy, BRICHORY André, GUEHENNEUX Jean René

Étaient absents : POILVERT Alain (excusé), ROUILLE Bernard (excusé), HUE Roger (excusé), ROUXEL Pascal

**Le budget communal**

Acte politique majeur dans la vie d'une commune, le budget communal prévoit l'ensemble des recettes et dépenses qu'une commune va effectuer durant une année civile complète, du 1er janvier au 31 décembre.

Le budget est voté par le Conseil municipal en séance publique. Tout d’abord un débat d’orientation budgétaire (DOB) est organisé entre les membres du conseil municipal. Le budget doit ensuite être voté dans les deux mois qui suivent, et ce avant le 15 avril. Les taux des taxes sont également votés avant le 15 avril.

Un budget est une prévision et les comptes en sont la réalisation.

**Le vote du compte administratif :**

Le compte administratif, établi par la municipalité, est voté et le compte de gestion, établi par le trésor public

Sous la présidence de Laurent DANIEL, 1er adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2012 qui s’établit ainsi :

La section de Fonctionnement comporte les résultats suivants :

• en dépenses : 480 607.84 euros

• en recettes : 643 660.38 euros

Pour l’exercice 2012, le compte administratif dégage un résultat positif de 163 052.54 euros, ce qui lui permet de financer nos dépenses d'investissement

Pour la section d’Investissement, les résultats sont les suivants :

• en dépenses : 101 084.19 euros

• en recettes : 299 594.76 euros

D’où un excédent 2012 de 198 510.57 €

**Le vote du budget primitif :**

Il a été voté à l’unanimité des membres présents. Pour les élus, il s’agit de maîtriser le budget et de rester fidèles aux principes d’une gestion saine.

En section de fonctionnement, le budget s’équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de 800 650.00 €

En section d’investissement, le budget s’équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de 495 000.00 €. Les grandes lignes d’investissements traduisent ce que les membres du conseil municipal ont priorisé pour 2013 (DOB) :

* Effacement de réseaux au Châbre : 94 000 €
* La démarche projet communal - PLU : 37000 euros  (pour cette année)
* Voirie : 110 000.00 €
* La création d’un jeu de boules couvert (en attente de devis)
* La réfection du mur de l’école (en étude)
* La réfection des salles de classes 6000 €
* Travaux d’église, étude avant travaux : 9 000 €
* Aménagement cimetière : installation d’un columbarium : 8 000 €
* Maison de l’animation (ancienne maison le boudec, étude avant travaux) : 5000 €

**Le vote des budgets annexes :**

Des budgets annexes, différents du budget communal proprement dit, mais également votés par le conseil municipal, sont confectionnés pour certains services municipaux relativement spécialisés, comme l’eau ou l’assainissement. L’intérêt de ces budgets annexes est qu’ils permettent d’isoler tel ou tel service communal, notamment les activités soumises à la TVA, et donc d’en mettre en évidence le coût de fonctionnement ainsi que le résultat financier - déficit ou excédent.

Pour Laurenan, trois budgets annexes ont été votés :

* L’assainissement,
* le lotissement,
* l’auberge du Ninian.

**Les votes des taux 2013 :**

Les taux de fiscalité applicables à la taxe d'habitation et aux taxes foncières n'évoluent pas cette année.

Il est ainsi proposé de maintenir les taux d’imposition de la manière suivante :

Taxe d’Habitation : 17.81 %

Taxe Foncière (bâti) : 21.87 %

Taxe Foncière (non bâti) : 88.30 %

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents, le Conseil Municipal,

- DECIDE de voter les taux mentionnés ci-dessus pour l’année 2013.

**Divers Devis validés** :

**Voirie à « Créneleuc » :**

La chaussée est déformée sur environ 100 M2. Un devis de LECLERC TP de 4604.60 € TTC a été validé pour réaliser ces travaux.

**Broyage :**

Un devis de la société ECOFORIA a été validé pour broyer des branches que les agents communaux ont coupées. Ces copeaux serviront à pailler les plantations.

**SARL BREIZ JP F :**

Un devis a été présenté par Mr HERVE ; il prévoit de renforcer la charpente et de mettre une bâche de protection pour l’ex maison LEBOUDEC (maison des associations). Ce devis d’un montant de 573.98 € a été validé par les membres du conseil municipal.

**Mur salle des fêtes et école:**

Des travaux de réfection de planchers seront effectués dans les deux classes du fond suite à un devis validé d’un montant de 5856 € TTC. Ces travaux seront réalisés par Alain PRODHOMME ; ce dernier interviendra également sur le mur de la salle des fêtes pour un devis validé de 9800 € TTC.

Une réfection du mur de l’école (à gauche) sera également réalisée suite au devis validé d’un montant de 1391 €. Ces travaux seront effectués par Gautier LE POULLEN.

**Photocopieurs :**

Les membres du conseil ont validé la proposition faîte par repro- conseil ; celle-ci consiste à remplacer les deux photocopieurs (mairie école).

Désormais, ces derniers seront en couleur et seront en location pour un loyer mensuel de 208, 46 €.

**Infos municipales**

**Pour la 3ème année, un nouveau Chantier international CONCORDIA à Laurenan:**

La commune va accueillir son 3ème chantier international du 07 au 28 juin. L’objectif de cette venue : la réfection du four à pian à la « Houssaye ». Afin d’organiser au mieux ce chantier, en amont, nous organiserons 1 réunion d’information pour permettre à chacun de s’associer à cet événement : mardi 21 mai à 20 h 30 à la mairie où seront conviés les habitants et les voisins.

Compte tenu de ces dates et du thème de travail 2013 des écoles et des médiathèques « les enfants du monde », les enseignants et les parents d’élèves seront associés à ce chantier. Pour les écoliers, des temps de rencontres seront programmés.

L’hébergement de ces jeunes internationaux se passera sur le site boisé de Saint Unet. Un contrat de location de douches a été signé entre une société de location et la municipalité.

Pour permettre à ces jeunes de se déplacer, de venir au bourg, etc.,… une suggestion a été proposée : leur prêter des vélos pendant leur séjour à Laurenan : si vous souhaitez mettre votre vélo à leur disposition, merci de vous inscrire à la mairie. Nous en recherchons une quinzaine.

Une réunion d’information et de préparation de l’accueil des jeunes internationaux aura lieu **à la médiathèque le mardi 21 Mai à 20h30.** Tous les habitants y sont invités.



**Infos communales**

**Avis aux familles pour la rentrée 2013 :**

Comme chaque année, le Conseil Général des Côtes d’Armor nous sollicite pour savoir si les circuits pour le ramassage scolaire (communal ou vers les établissements du secondaire) doivent prendre en compte des adaptations ou des nouveaux besoins.

Si vous souhaitez un nouvel arrêt, vous devez déposer au secrétariat de mairie, avant le 14 juin prochain, une demande écrite précisant votre souhait avec le nom et prénom de l’élève concerné et l’école fréquentée.

**Inscription au concours des maisons fleuries :**

Ce concours vise à récompenser les particuliers, qui fleurissent harmonieusement leurs balcons et façades, jardin visibles depuis le domaine public.

## Modalités d'inscription au concours :

Pour participer, vous pouvez retirer **à partir 29 avril** un formulaire d’inscription ou compléter ce formulaire que vous trouverez sur notre site internet laurenan.fr.

**Le bulletin d'inscription est à retourner à la Mairie de Laurenan,  
AVANT LE 25 juin 2013**

## Conditions :

Seule condition : les jardins et les créations florales devront être visibles d’une rue ou d’une route.  
  
Les réalisations seront examinées durant l’été par un jury composé de membres d’une municipalité (autre que Laurenan), d’agents communaux, de représentants de la profession horticole et des lauréats (1er prix) de la saison florale écoulée.

## Prix :

Comme l’an dernier, une entrée dans un parc sera offerte aux gagnants :

**SIVOM DU MENE**

**REDEVANCE ORDURES MENAGERES 2013**

Le SIVOM Du Mené vous informe que le prélèvement en 4 fois proposé dans le courant de l’année 2012 après accord avec la trésorerie de Collinée, ne sera opérationnel qu’à partir de 2015. En effet, des changements de modes de transmission des données au niveau des trésoreries entre 2013 et 2014 rendent impossible sa mise en place dès 2013.

**Les usagers ayant fait la demande du prélèvement en 4 fois, recevront une facture unique comme les années passées, elle sera à régler en une seule fois. Pour toute demande d’étalement du paiement, il faudra s’adresser à la trésorerie de Collinée – Merdrignac.**

**Autres Infos**

***Un p’tit déj bio à la ferme,***

***Le dimanche 2 juin !***

Voilà déjà 10 ans que Colette et Gérard Ruellot nous ont transmis leur exploitation laitière. A cette époque, Laurenan, n’était pour nous qu’un nom de commune aperçu le long de la RN 164.

Aujourd’hui, avec nos 3 enfants, nous sommes heureux d’y vivre.

Nous souhaitons profiter de la fête du lait bio organisée par le GAB (Groupement de Agriculteurs Biologiques) pour marquer cette date anniversaire.

Aussi, le **dimanche 2 juin 2013**, de 8h30 à 12h, nous aurons le plaisir de vous accueillir sur notre ferme pour vous en expliquer le fonctionnement.

Si vous le souhaitez des petits déjeuners gourmands concoctés de produits biologiques locaux vous seront proposés.

Les petits déjeuners sont à réserver : **02 56 07 90 30 ou** [**lespiedsdanslherbe@sfr.fr**](mailto:lespiedsdanslherbe@sfr.fr)

**5€** Tarif Plein

**4€** étudiants/demandeurs d’emploi

**3€** enfants jusqu’à 12 ans (gratuit moins de 3 ans)

Le bol «Fête du lait bio» sera consigné à l’entrée : **1,5€**

*Mini marché avec producteurs locaux en agriculture bio*

*Présentation de matériels et techniques spécifiques à la gestion de l’herbe et de l’agriculture biologique*

Bienvenue à tous

Emmanuelle et Ludovic BILLARD,

*GAEC Les pieds dans l’herbe*

Les rues dolo à Laurenan

**LES DECHETERIES**

**Rappels**

A la suite d’erreurs de tri constatées au niveau des bennes destinées aux encombrants, il a été demandé aux gardiens de réaliser plus de contrôles et d’ouvertures de sacs. Le SIVOM Du Mené souhaite mettre l’accent sur le tri en déchèteries. En effet, certains déchets recyclables se retrouvent dans la benne des encombrants qui part en enfouissement, cela occasionne un surcoût pour la collectivité et une baisse du taux de recyclage. Les gardiens dont le rôle est en priorité d’orienter les usagers, passeront moins de temps à l’aide au déchargement.

Il est donc rappelé que le tri par catégorie doit être réalisé avant l’arrivée en déchèterie, il est aussi indispensable de prévoir le nombre de personnes suffisantes pour le déchargement des déchets lourds ou volumineux. Dans le cas contraire les dépôts pourront être refusés.

**Horaires d'été** (mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre)



**Horaires d'hiver** (octobre, novembre, décembre, janvier, février)



**A votre disposition :**

Une benne pour les gravats, les ferrailles, les cartons pliés, le bois, …), les encombrants (plâtre, plastiques, polystyrène, literie…).

Un espace pour les DEEE (bouilloires, téléviseurs, gazinières, outillages électriques), les déchets dangereux (piles, cartouches d’encre vides, peintures…).

**Information diffusée par eaux et rivières de Bretagne :**

**Pesticides : respectons les distances :**

s distances!

Par arrêtés préfectoraux du 1er février 2008 pour les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, du 7 février 2009 pour la Loire-Atlantique et du 13 mars 2009 pour la Mayenne

Il est interdit d'utiliser tout pesticide : désherbant, insecticide, fongicide...

**À MOINS DE 5 MÈTRES** des cours d'eau (cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents) IGN figurant en points, traits pleins ou discontinus sur les cartes IGN au 1/25000 :





**À MOINS DE 1MÈTRE** de la berge des fossés même à sec et des cours d'eau (fossés, cours d'eau, collecteurs d'eau pluviales, points d'eau, puits et forages) HORS IGN ne figurant pas sur les cartes au 1/25000 :

 



SUR les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout

(**À MOINS DE 1 MÈTRE** en Mayenne) :

**  **

Pour faire sans chimie et entretenir autrement :

La première question à se poser est :

**« Faut-il vraiment Désherber ? Ne peut-on pas tolérer la végétation en place? »**

**Conseils généraux :**

Un entretien régulier peu contraignant économise des interventions plus lourdes,

Contrôler la végétation indésirable afin de l'empêcher de venir en fleur ou de monter en graine et ainsi d'éviter son expansion.

**Pour les zones enherbées :**

Entretien courant :

Tondre ou passer la débroussailleuse régulièrement,

Aménagements :

Réensemencez au besoin à l'aide d'un mélange de graminées,

Implanter des plantes couvre-sols, ne pas oublier de pailler les plantations réalisées (paille, feuilles mortes, broyat de branches, feutre biodégradable,...)

Pour les surfaces dures :

Un balayage régulier (balai de cantonnier) permet souvent de limiter l'implantation des herbes indésirables,

Passé une fois dans la saison, le nettoyeur haute pression élimine mousses, lichens et jeunes plantules.

Quand les indésirables sont implantées, binette, sarcloir et différents outils à main permettent de s'en débarrasser.

Pour les surfaces gravillonnées (les plus difficiles à entretenir !) :

Entretien courant :

Ratissage, binage, sarclage...

Aménagements :

Limiter leur surface (enherbement, dallage, pas japonais...)

Les refaire en mettant en place un feutre géotextile avant l'implantation des graviers

Plus d'infos : <http://www.jardineraunaturel.org/>

**ATTENTION : Désherbants à proximité des points d'eau :**

**USAGE RÉGLEMENTÉ**

**Calendrier des manifestations** :

**Mai 2013 :**

Dimanche 5 mai : loto Club de l’Amitié

Mercredi 8 Mai : 18 h 00 Commémoration de l’armistice du 8 mai 1945,

Dimanche 12 mai : repas à emporter FNACA à Saint Unet

Lundi 13 mai : concours de boules (Club de l’Amitié)

Vendredi 17 mai : 20 h : réunion publique PLU

Mardi 21 Mai : 20h30 réunion accueil chantier Concordia

Samedi 25 mai : 9h00 à 15h00 Tournoi de foot au plateau et à 11h00 : cérémonie Parents-bébé

**Juin 2013 :**

Vendredi 07 Juin : arrivée des jeunes internationaux, pot d’accueil le samedi 08 Juin

Vendredi 14 juin : Voyage FNACA

Samedi 15 Juin : de 10h00 à 13h00 : Atelier PLU à la médiathèque

Mercredi 19 juin : Voyage Club de l’Amitié

Samedi 22 juin : vide greniers + concours palets Laurenan Evènements

Dimanche 23 Juin : Kermesse de l’école à Gomené (thème : « les enfants du monde et jeux coopératifs »)

Mercredi 26 Juin : Soirée finale du chantier international : fête au four de la Houssaie

Dimanche 30 juin : Voyage Laur’Art

**Juillet 2013 :**

Vendredi 05 Juillet : Réunion publique PLU : après le diagnostic, quel projet communal ?

Dimanche 14 juillet : repas classe « 13 »

Dimanche 21 juillet : fête des chasseurs

**Août 2013 :**

Vendredi 02 août : concours de boules Club de l’Amitié

Vendredi 09 août : 19 h : course cycliste Étincelle

*Comme l’an dernier, une soirée cinéma en plein air devrait avoir également lieu au plateau sportif. La date et le choix du film vous seront communiqués ultérieurement.*

**Septembre 2013 :**

Dimanche 01 septembre : repas Chapelle Tertignon

Lundi 23 septembre : concours de boules Club de l’Amitié

Samedi 28 septembre : Assemblée Générale Chapelle de Tertignon